

Avis de reprise **d'une consultation du public**

EARL DE LA COUDRAIE– La Coudraie – 56800 Ploermel

La consultation du public relative à la demande d'enregistrement d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « la Coudraie » à Ploermel, présentée par l'EARL de la Coudraie, dont le siège social est situé à cette adresse, prescrite par arrêté préfectoral du 23 janvier 2020, du 24 février 2020 à 09h00 au 23 mars 2020 à 17h30 en mairie de Ploermel a été suspendue en raison des restrictions de déplacement imposées par le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 et en application des dispositions de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.

L'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire autorise la reprise des consultations du public.

La consultation du public susvisée, suspendue depuis le 17 mars 2020, reprendra à compter du mercredi 15 juillet 2020 à 9h00 jusqu'au jeudi 23 juillet à 17h30 en mairie de Ploërmel – place de la Mairie – 56800 Ploërmel.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de Ploermel aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public :

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au jeudi 23 juillet 2020 à 17h30 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Ploermel
- par lettre adressée au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr